

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2008
Publication : 07/05/2008



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Communication
à la Commission Permanente

N° CP-2008-4-4-3

Séance du vendredi 25 avril 2008

COMMUNICATION NOUVEAUX LOGEMENTS/NOUVEAUX QUARTIERS RESULTAT DE L'APPEL A PROJET AUPRES DES COLLECTIVITES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil Général,
- VU. la délibération du Conseil Général n° 2007/I - 5è/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétences à la Commission permanente,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2006/III - 4/14 du 23 juin 2006 relatif à l'actualisation des dispositifs d'intervention du Département dans le domaine du logement et principes directeurs d'une Politique Départementale de l'Habitat,
- VU le rapport du Conseil Général n° 2008/I-4è/06 des 13 et 14 décembre 2007 relatif à la politique de l'habitat,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

- ❖ Donne acte au Président de la communication relative au résultat de l'appel à projet auprès des collectivités dans le cadre de l'opération Nouveaux logements/Nouveaux quartiers.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH